

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5056

présenté par

M. Potier, Mme Thomin, Mme Jourdan, M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 23, substituer aux mots :

« objectifs de potentiel de production »,

les mots :

« modalités de transition vers plus de durabilité environnementale et socio-économique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à orienter les filières vers un modèle permettant de conjuguer externalités positives de l'élevage, résilience, réduction des coûts de production et revenus dignes.

Alors qu'un tiers des exploitations d'élevage a disparu entre 2010 et 2020, cette tendance à la baisse du nombre d'exploitations se poursuit, au détriment en premier lieu des exploitations les plus vertueuses. Ainsi, on observe une tendance à une moindre durabilité tant d'un point de vue socio-économique (baisse du nombre d'éleveurs, hausse des coûts de production, hausse des actifs immobilisés, ménages agricoles ayant les plus faibles revenus) que d'un point de vue environnemental.